



**Vosges du Sud**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 42  
Présents : 31  
Absents : 11  
    dont suppléés : 2  
    dont représentés : 3  
Votes pour : 36  
Votes contre : 0  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 36

**Date de la convocation**

15/04/2026

**Date de publication**

05/05/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 090-200069060-20260428-048\_2026-DE

**Séance du 28 avril 2026**

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

**Titulaires présents :** J-L. ANDERHUEBER, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, P. GROSS, P-Y. GUÉRO, P. GUIGON, E. HOTZ, J. KARLÉ, P. LABEUICHE, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MONCHABLON, H. NALCACI, C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, N. POUILLET, J-L. SALORT, G. TRAVERS, E. WEISS, A. ZIEGLER

**Membres suppléants avec voix délibérative :** C. DEPORTE, J. MARTINEZ

**Pouvoirs :** C. RAFAEL à J-L. ANDERHUEBER, J. GROSCLAUDE à P. LACREUSE, L. PISCHOFF à J-L. SALORT

**Secrétaire de séance :** J. CHIPAUX

**Délibération n° 048-2026**

**Objet :** Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public

Vu

- le code de la commande publique,
- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-1, L2121-21, L1414-2 et L1411-5,

Considérant que

- la commission est présidée par le Président de la communauté de communes ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- que les règles relatives à la désignation des membres de la commission d'appel d'offres sont celles applicables à la désignation des membres de la commission de délégation de service public,

La présentation d'une liste unique pour chacune des deux commissions.

Monsieur le Président propose de créer pour la durée du mandat, les commissions d'appel d'offres et de délégation de service public et que les membres de chacune des deux commissions soient identiques.

La présentation d'une liste unique pour chacune des deux commissions.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CREE** pour la durée du mandat, les commissions d'appel d'offres et de délégation de service public,

**DECIDE** que les membres de chacune des deux commissions seront identiques,

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret,

**PROCLAMME** élus pour les commissions susmentionnées, les conseillers figurant sur la liste présentée, à savoir :



Membres titulaires :

- Christian CANAL
- Jacky CHIPAUX
- Marina BOURGEOIS
- Patrick MIESCH
- Gérard TRAVERS

Membres suppléants :

- Didier VALLVERDU
- Liliane BROS-ZELLER
- Jean-Pierre BRINGARD
- Jean-Louis SALORT
- Jean-Marie HUGARD

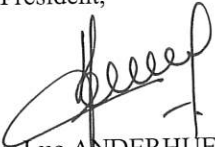
Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2.

**Visa préfectoral**

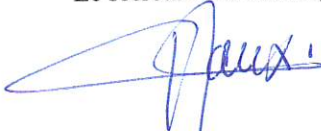
Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

  
Jacky CHIPAUX